

IL Y A SOIXANTE ANS :
LA FIN DE L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS
ET
LA GUERRE D'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

par Pierre MILÉO - CREAL76

docteur en histoire de l'Université de Rouen-Normandie
histoire sociale et contemporaine.

2ème partie



IL Y A SOIXANTE ANS : LA FIN DE L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS ET LA GUERRE D'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

Nous poursuivons notre série de trois articles destinés à rappeler des événements qui ont eu lieu de 1945 à 1962, en Algérie et en France .

Deuxième article :

La révolte en Algérie et la chute de la IV^e République



Pierre Mendès-France
(1907-1982)

Le jour de la Toussaint 1954 une série d'attentats secoue l'ensemble de l'Algérie. Dans la foulée des accords de Genève, le 21 juillet 1954, consacrant l'indépendance de l'Indochine et de l'offre de négociation de Pierre Mendès-France (1907-1982) aux indépendantistes tunisiens, le 31 juillet 1954¹, un Front de libération nationale (FNL) se déclare en Algérie. Si les réactions sont vives en Algérie, en métropole ceux qui s'en inquiètent, penchent plutôt pour des actions sans lendemain qui doivent être sanctionnées par quelques opérations de maintien de l'ordre sur le territoire national.

Cependant, les enquêtes de police faites pour exercer les recours contre les auteurs de ces violences révèlent une autre configuration : il s'agit bien d'opérations coordonnées qui ont cherché à atteindre des cibles démontrant l'existence d'une organisation qui revendique l'indépendance de l'Algérie, le FLN et son bras armé, l'Armée de libération nationale (ALN)

Alors, l'Algérie entre-t-elle dans une nouvelle période politique ?

Si oui qui sont les auteurs de ces attentats et de cette proclamation les justifiant ? Quelles sont les réactions de la population et des autorités politiques, en Algérie et en métropole, à ces événements ?

Pour répondre à ces questions nous examinerons la nature et les objectifs des attentats à partir du 1^{er} Novembre 1954 et de leurs auteurs.

Puis nous regarderons quelles furent les réponses des dirigeants politiques français et algériens, à ces événements et les réactions qu'elles suscitérent parmi leurs populations de part et d'autre de la Méditerranée.

¹ Discours de Carthage

La révolte en Algérie et la chute de la IV^e République

Le soulèvement de la Toussaint 1954

Nous avons vu qu'en juillet 1954, 22 militants algériens du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) de Messali Hadj décident de rompre avec ce parti dont les divisions concourent à son inaction. Anciens membres de l'Organisation spéciale, démantelée et dissoute par le gouvernement français, après la tentative de cambriolage de la poste d'Oran, en 1948, ils l'ont recrée, sous l'appellation de Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA), en mars 1954. C'est en son sein que se forme le Comité des cinq chargé d'organiser l'insurrection. En octobre 1954, Le CRUA devient le Front de libération nationale (FLN) et reçoit le soutien de Belkacem Krim (1922- 1970), représentants des maquis de Kabylie et Hocine Aït Hamed (1926-2015) représentant de la Délégation extérieure du MTLD qui s'est installée au Caire et a pris leur parti. Belkacem Krim est intégré au Comité des cinq qui devient « Comité des six »². Il s'occupe, dès septembre 1954, de structurer leur mouvement en couvrant l'ensemble du territoire algérien. Ils le divisent en six zones (Wilaya) qui ont à leur tête un des membres du Conseil des six, sauf celle du Sahara qui n'est pas encore investie par le FLN. Le coordonnateur, tiré au sort, Boudiaf, n'étant pas chargé du commandement d'une région assurera la liaison avec la Délégation extérieure dont les trois membres³, sont intégrés au Comité des six qui devient « Comité des neuf ». Les différents secteurs doivent faire part, via leur commandant, des objectifs réalisables dans le cadre de l'insurrection, au Comité des six qui doit les valider. Les décisions et mesures pour le faire sont prises en moins de trois semaines. Après le recul d'une 1^{ère} date fixée au 15 octobre 1954, la date finale du 31 octobre au 1^{er}



novembre est finalement arrêtée. Mais plusieurs déconvenues émaillent cette période de préparation de la révolte. D'abord les stocks d'armes provenant du Maroc et de Tunisie ne parviennent pas à leurs destinataires. Ensuite, des recrues sur lesquelles on comptait font finalement défaut. Enfin, l'étendue du pays d'ouest en est s'avère très grande par rapport aux effectifs dont disposent les insurgés pour assurer les liaisons nécessaires pour une action cohérente et concertée.

Les rebelles ne disposent que de quelques armes (souvent de chasse), de bombes bricolées et de vieux postes de radios abandonnés par les Américains.

Néanmoins, dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 1954, une trentaine d'attentats et d'attaques de gendarmeries ou casernes militaires reconnus officiellement, se produisent « *s'inspirant des méthodes criminelles des fellaghas tunisiens et des bandits marocains* ».

² Les 5 responsables précédemment énumérés et Belkacem Krim

³ Hocine Aït Hamed, Ben Bella et Mohamed Khider (1912-1967)

But : L'indépendance nationale par :

- 1) La restauration de l'État algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques.
- 2) Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de race et de confession.

Objectifs intérieurs :

- 1) Assainissement politique par la remise du mouvement national révolutionnaire dans sa véritable voie et par l'anéantissement de tous les vestiges de corruption et de réformisme, cause de notre régression actuelle.
- 2) Rassemblement et organisation de toutes les énergies saines du peuple algérien pour la liquidation du système colonial.

Objectifs extérieurs :

- Internationalisation du problème algérien.
- Réalisation de l'Unité nord-africaine dans le cadre naturel arabo-musulman.
- Dans le cadre de la charte des Nations Unies, affirmation de notre sympathie à l'égard de toutes nations qui appuieraient notre action libératrice.

Moyens de lutte :

Conformément aux principes révolutionnaires et compte tenu des situations intérieure et extérieure, la continuation de la lutte par tous les moyens jusqu'à la réalisation de notre but. [...]

Extrait de la proclamation du FLN, 1^{er} novembre 1954

Ils ont lieu de façon un peu dispersée, d'un bout à l'autre de l'Algérie, afin de signifier aux autorités françaises qu'il s'agit bien d'un soulèvement national. Il est accompagné d'une Proclamation du FLN ainsi que d'un appel de l'ALN « *au Peuple [et] aux militants de la cause algérienne*⁴ ». Ce qui caractérise ces attaques c'est leur évidente différence d'intensité et l'improvisation. L'impéritie des insurgés, leur manque de moyens matériels, les incompréhensions et défauts dans la transmission des consignes aboutissent à un bilan très mitigé pour ne pas dire décourageant. En outre, ces inaptitudes ont provoqué au moins le drame du décès du jeune instituteur Guy Monnerot, que le FNL regrette et qui est largement exploité par la propagande des forces de l'ordre colonial. Le bilan peut être résumé par certains historiens de la façon suivante : « *le week-end [de la Toussaint 1954] fait 34 morts sur les routes en métropole, 30 attentats en Algérie causent 7 morts*⁵ ». Dans ces conditions on peut mieux comprendre pourquoi ces événements restent largement ignorés par la population métropolitaine et même algérienne. Tous ces éléments facilitent la répression qui s'ensuit et qui reste très efficace. Très rapidement, elle bénéficie de renseignements si surs que de nombreux militants⁶ sont arrêtés et ceux qui ont pu échapper aux rafles de la police s'enfuient dans les maquis qui commencent à les

accueillir ou s'exilent à l'étranger. Désorganisés et dans l'impossibilité de résister frontalement, les militants du FNL -qui sont estimés, en 1954, à un millier doivent se réorienter et s'appuyer sur les maquis qui résident essentiellement en Kabylie, les Aurès et autour de Constantine. Ils cherchent également à reconstituer leurs forces et leur organisation à Alger. En métropole, le gouvernement réagit par la voix de son 1^{er} ministre en exercice, Pierre Mendès-France, qui déclare à l'Assemblée nationale, le 12 novembre 1954 : « *Les départements de l'Algérie font partie de la République, ils sont français depuis longtemps, leur population, qui jouit de la nationalité française, est représentée au Parlement, a donné depuis longtemps la preuve de son attachement à la France pour que la France ne laisse pas mettre en cause son unité.*⁷ » C'est sur cette ligne juridique et politique, concernant l'Algérie, que tous les gouvernements de la IV^{ème} République et même après elle, ceux de la V^{ème}, s'appuient jusqu'en 1959, pour justifier leur conduite gouvernementale du conflit qui, d'après eux, vient de naître. Seul, le Parti communiste tout en condamnant les attentats revendiqués par le FLN et son appel à la lutte armée, reconnaît que la misère et le manque de liberté qui règnent parmi les masses algériennes expliquent ce mouvement de révolte contre la colonisation française.

⁴ Cf. l'intitulé de cette déclaration dans les annexes de Yves Courrière, *La guerre d'Algérie*, T. 1, Paris, Robert Laffont, p. 899-901. ⁵ Cf. Claude LIAUZU, *Histoire de l'Anticolonialisme en France*, Paris, Pluriel, 2010, p. 210-211

⁶ Notamment à Alger. Cf. R. de ROCHEBRUNE & B. STORA, *La Guerre d'Algérie vue par les Algériens* T.1, Paris, Denoël, 208-213

⁷ Cf. Claude LIAUZU, *Histoire de l'Anticolonialisme en France*, op.cit., p.211



Youssef Zighout

Dès le commencement des arrestations qui ont accompagné la répression des attentats de la Toussaint, des cas de tortures de prévenus sont signalés par certains journalistes. Cela n'empêche pas le renforcement des maquis, leur coordination entre eux et la structuration du FLN. Afin d'amplifier ce mouvement, la direction du Front du Nord Constantinois et son chef Youssef Zighout saisissent l'occasion de l'anniversaire de la déportation du roi du Maroc, Mohammed V (1909-1961), en Corse puis à Madagascar, en Août 1953. En accord avec

l'Istiqlal, l'organisation indépendantiste marocaine, ils déclenchent des manifestations de protestation dans la 2^e wilaya, qui, sous leur encadrement, virent à l'émeute sanglante du 20 août 1955, à Philippeville. La répression coloniale est très dure et provoque l'extension de la révolte dans la région avec les mêmes effets. Le bilan est lourd et les forces françaises, durement accrochées par des commandos de *jounoud*⁸ qui refusent de se rendre, font état de 71 victimes européennes et 1 200 algériennes⁹.



Il est clair que les dirigeants du FLN local ont voulu faire oublier leur absence lors des événements de la Toussaint 1954 et creuser un second fossé entre les popula-

tions arabe et européenne, après celui du 8 mai 1945. Ils ne s'en cachent d'ailleurs pas et s'en prennent aussi à leurs compatriotes, impliqués dans la hiérarchie administrative ou politique coloniale, qu'ils n'hésitent pas à exécuter sans procès. Cette fois-ci, ils ont effectivement créé la rupture définitive entre ces deux populations et entendent bien être les seuls dirigeants de celle des Arabes face aux gouvernants français. La répression française qui suit ne fait qu'accroître le calcul politique des dirigeants locaux du FLN et de l'ALN. Outre le fait de l'impossibilité d'une éventuelle réparation des actes commis lors de ces événements, le FLN peut enregistrer qu'il obtient l'adhésion massive de la population algérienne dont il devient le seul défenseur. C'est bien ce qu'il entend démontrer à ses éventuels concurrents. Ceux du Parti communiste algérien (PCA) ne tardent pas à le rejoindre, en juin 1955. Ceux du MNA qui, après l'échec de négociations avec lui et la défaite de leur maquis d'Oranie, finissent par le rejoindre pour éviter de se faire massacrer¹⁰. Ceux de la CGT algérienne rejoignent, bientôt et massivement, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), dès le début de 1956, et se mettent au service du FNL¹¹. Il en est de même pour les syndicats étudiants dont la majorité bascule en faveur du FLN, sort de l'UNEF et crée l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA)¹². Les Oulémas adhèrent au Front dès le début de 1956. Enfin, Ferhat Abbas et Ahmed Francis, leaders de l'Union démocratique du mouvement algérien (UDMA), rallient, dans la même période, le FLN qui devient hégémonique dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. À ces avancées dans son renforcement, il faut ajouter la reconnaissance internationale du bienfondé de la revendication d'indépendance de l'Algérie qui lui est reconnue à la conférence de Bandoeng (Indonésie), en avril 1955, et l'injonction faite à la France par les pays du Tiers monde, « [d']aboutir sans retard à une solution pacifique de cette question¹³».

⁸ Soldat, combattant (en Arabe)

⁹ Le FLN parle de 5 morts européens (à Philippeville) et 12 000 morts algériens dans tout le Nord Constantinois. Cf. R. de Rochebrune et B. Stora, La guerre d'Algérie vue par les Algériens, T. 1, Paris, Denoël, 2011, p.188-199.

¹⁰ Certains n'y échapperont malheureusement pas, souvent manipulés par les services spéciaux de l'armée française.

¹¹ La branche messaliste de la CGT algérienne avait d'abord créé l'Union syndicale des travailleurs algériens (USTA) qui reste prédominante en métropole et empêche l'UGTA de s'y développer jusque dans les années 1960.

¹² Ils ne tardent pas à déclencher des grèves contre la répression en Algérie mais elles échouent.

¹³ Cf. Communiqué final de la Conférence afro-asiatique de Bandoeng, 24 avril 1955, § D. 2, p.4, https://www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_1955_num_1_1_3260#afdi_0066-3085_1955_num_1_1_T1_0726_0000. Il y est textuellement reconnu « le droit des peuples d'Algérie, du Maroc et de Tunisie à disposer d'eux-mêmes et à être indépendants »

Ce premier succès diplomatique international est suivi par l'inscription de la « question algérienne » à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ONU du 30 septembre 1955.

Cependant, le gouverneur général de l'Algérie, Jacques Soustelle (1912-1990), fortement secoué par les massacres commis de part et d'autre et dont les colons l'ont rendu responsable, appelle le gouvernement d'Edgard Faure (1908-1988), à réagir. Celui-ci, mobilise le contingent, pour



Jacques Soustelle

envoyer des renforts en Algérie¹⁴. Mais les divergences qui apparaissent en son sein sur la politique algérienne et sur d'autres questions institutionnelles, entre autres, provoquent sa chute et la dissolution de l'Assemblée nationale. Le renouvellement de celle-ci aboutit à un changement de majorité politique. Le Front républicain, qui remporte cette élection, promet la « paix en Algérie ». L'échec du Front républicain et la bataille d'Alger Investi par le président de la République, René Coty (1882-1962), le leader du Front républicain, Guy Mollet (1905-1975), a qualifié cette « guerre ¹⁵ » « d'imbécile et sans issue...¹⁶ ».

C'est pourquoi, dès son investissement, le 1er février 1956, il rappelle le gouverneur général en Algérie, Jacques Soustelle et le remplace par le général Catroux (1877-1969). Ce dernier a une bonne connaissance de l'Algérie dont il fut le gouverneur de 1943 à 1944 puis ministre de l'Algérie dans le 1er gouvernement de De



Général Catroux

Gaulle, en 1944. Il est également un bon négociateur puisque c'est lui qui favorise le retour de Mohamed V, roi du Maroc, dans son pays et y ramène le calme. Comptant traiter avec le FLN, le nouveau président du Conseil, qui s'est réservé la compétence de la question algérienne, le nomme ministre

résident en Algérie pour y rapprocher les deux partis en cause. Dans son discours d'investiture, il annonce que

sa politique, dans ce territoire, sera dictée par le triptyque « *cessez-le-feu, élections, négociations* ». Ce faisant, il démontre, s'il le faut, que le chef du gouvernement n'a aucune connaissance de la situation politique réelle en Algérie. Car il y ajoute aussi la reconnaissance du « fait algérien » qui commande des réformes pour le mettre en application. Or, les Européens en Algérie ne veulent pas entendre parler de cette légitimation, qui signifie pour eux, à plus ou moins long terme, l'indépendance de ce qu'ils estiment être leur terre. Ils s'opposent à toutes négociations avec le FLN qu'ils considèrent être une organisation de terroristes. Le 6 février 1954, ils l'expriment violemment en jetant des projectiles sur le convoi présidentiel qui vient installer le nouveau ministre résident.

Un début d'insurrection se manifeste. Guy Mollet, impressionné par ces actions, obtient la démission du Général Catroux et appelle Robert Lacoste (1898-1989) pour le remplacer. Les conséquences de cette reculade marquent un tournant dans l'évolution du conflit en Algérie :



Robert Lacoste

désormais, les Français et Européens de ce territoire prennent conscience qu'ils peuvent aussi dicter leurs lois aux gouvernements de République française. Ce que les dirigeants politiques français ont également bien compris. Si les contacts secrets pris avec le FLN sont maintenus, une politique d'affrontement militaire renforcé s'ensuit avec les troupes de l'ALN dans les maquis. Pour la mener à bien, le gouvernement réclame et obtient les pleins pouvoirs en Algérie. Il y double les effectifs qui passent de 200 000 à 400 000 hommes. Les [r]appelés, touchés par ses mesures, sont au nombre de deux millions de 1956 à 1962 et leur temps de service passe de 18 à 27 mois. Ils peuvent, en vertu des lois d'exception être amenés à effectuer des opérations de police sous commandement militaires.

¹⁴ Nous traiterons de la réaction du contingent à cette mobilisation qui le surprend dans la 3ème partie de cette brochure avec La résistance française à la Guerre d'indépendance de l'Algérie.

¹⁵ En principe, ce mot n'est pas reconnu dans le langage politique français pour parler des « événements » d'Algérie. Le faire serait reconnaître que la France est en conflit avec un pays étranger -l'Algérie- mais, nous l'avons vu- pour les responsables politiques français « l'Algérie c'est la France » ... constitutionnellement « une et indivisible ». Ce mot « Guerre d'Algérie » ne sera reconnu officiellement qu'en 1999.

¹⁶ Cf. <https://www.humanite.fr/histoire/guerre-dalgerie/6-fevrier-1956-guy-mollet-est-accueilli-alger-par-une-pluie-de-tomates> . D'autres auteurs comme M. Winock font référence à cette citation qu'aurait faite G. Mollet dans un meeting de la campagne électorale des législatives de 1955-1956

Ils font également l'expérience de la guérilla dans une guerre qui s'éternise et dont ils ne voient pas ni les buts ni la fin. Beaucoup en ressortent traumatisés par la misère et l'injustice qu'ils constatent, la torture et les « corvées de bois¹⁷ », qui les terrorisent et dont ils n'osent parler. Seuls, quelques-uns refusent de se battre dans de telles conditions et, faute de soutien, désertent pour s'exiler ou rejoindre les maquis du FLN.

Pourtant, en métropole, si on désapprouve la mobilisation du contingent, qui donne lieu à de nombreux incidents lors des départs que refusent certains appelés, on ne se résout pas à se séparer de l'Algérie. D'autant qu'en 1956, on découvre des gisements pétroliers et gazeux au Sahara (Hassi Messaoud) qui peuvent considérablement enrichir le pays. Celui-ci a démarré son « expansion » économique et industrielle et veut maintenir son indépendance.

Pour être plus efficace, les opérations de ratissage sont intensifiées pour reprendre le contrôle des zones insurgées. Elles se doublent d'une prise en charge « psychologique » et parfois sociale des populations natives, avec les Sections administratives spéciales (SAS). Elles sont regroupées dans des villages dont elles ne peuvent plus sortir et se révèlent être de sinistres camps de détention d'où elles ne peuvent rejoindre leur logis. Ce système de « protection » de la population native concerne trois millions de personnes soit la moitié des paysans algériens. Rapidement, ces organisations et encadrements des autochtones entraînent des protestations des journalistes et enquêteurs qui en ont connaissance¹⁸.

Si sur le terrain, la résistance algérienne semble marquer le pas, mais reste en mesure de réaliser des opérations qui peuvent marquer spectaculairement l'armée coloniale. C'est le cas de l'embuscade de Palestro, en Kabylie, le 18 mai 1956, au cours de laquelle les 20 premiers appelés du contingent sont massacrés par le commando Ali Khodja¹⁹. Cet évènement est le premier où des appelés sont les victimes. La France métropolitaine découvre que ce conflit la concerne dans sa chair : les morts sont « des enfants, des maris, des pères ». Le

commandement est impliqué dans la tragédie pour avoir exposé des soldats qui n'étaient pas encore formés : ils n'avaient que 15 jours d'instruction dans un pays qu'ils ne connaissaient pas. Selon ses instructions, il fallait deux mois d'instruction pour être capable de monter au front.



le ratissage de la Casbah d'Alger du 27 au 28 mai 1956

Il tente de détourner l'attention de la population française en montant la première opération militaire sur Alger, le ratissage de la Casbah du 27 au 28 mai. Le FLN réplique par l'organisation d'une première grève, le 5 juillet 1956, pour l'anniversaire de la prise d'Alger, en 1830, qui est un succès. Alors, le 10 août 1956, un groupe d'activistes français, conduit par un commissaire de police, dynamite une maison dans la Casbah, rue de Thèbes, qui fait des dizaines de victimes algériennes. Le FLN réplique en septembre par d'autres attentats sanglants, dont celui du « Milk Bar ». Ces attentats ne vont plus cesser jusqu'à la fin du conflit. Cependant, en cette fin d'année 1956, la France subit deux graves échecs dans sa lutte contre le FLN. D'abord, avec le détournement en pleine zone internationale, par l'aviation militaire française, d'un avion marocain qui transporte une délégation du FLN algérien qui faisait route vers Tunis pour rencontrer les dirigeants tunisiens et marocains. Elle les arrête dont, parmi eux, Ben Bella. Le Maroc et la Tunisie protestent auprès des Nations unies et la communauté internationale condamne la France.

¹⁷ Exécutions sommaires, sans jugement, de prisonniers

¹⁸ Dans leurs œuvres, Germaine Tillon, Pierre Bourdieu, Frantz Fanon et Michel Rocard en feront une description effrayante qui caractérise le système colonial et ses conséquences sur les populations auxquelles il s'en prend. Pour les trois premiers cf. <https://www.cairn.info/revue-sens-dessous-2016-1-page-91.htm> ; Pour le dernier cf. son rapport social faite lors d'une de ses inspections.

¹⁹ Pour une présentation du livre que Raphaëlle Branche y a consacré Cf. <https://www.cairn.info/revue-d-histo>

Par ce geste, autorisé par un secrétaire d'État, Max Lejeune, sans en informer Guy Mollet, les généraux de l'aviation française, qui ont procédé à ce détournement, donnent plus d'audience internationale aux revendications du FLN. Mais surtout, c'est une nouvelle fois, le gouvernement qui est discrédité par son armée, qui ne semble plus lui obéir et même lui dicter sa loi avec brutalité. Seuls, Alain Savary, secrétaire d'État, et l'ambassadeur de France à Tunis, M. de Leusse démissionnent de leur poste pour exprimer leur désaveu des militaires.

Le deuxième échec vient de l'intervention, en novembre, de l'armée française aux côtés des armées britannique et israélienne, en Egypte, pour s'opposer à la nationalisation du canal de Suez par le dirigeant égyptien, Gamal Abdel Nasser (1918-1970). Pour les Français c'est une aubaine car, indirectement, ils espèrent mettre la main sur les responsables du FLN algérien qui se sont réfugiés en Egypte et mettre fin à la représentation du FLN sur le plan international. Si l'opération, dans le domaine militaire, est un succès, elle reste un échec total en terme diplomatique. À tel point que, les trois armées doivent rentrer chez elles sans rien avoir obtenu du Raïs qui, loin d'avoir été éliminé, s'affirme comme leader du monde arabe et soutient de plus belle le FLN algérien. Une nouvelle fois, la preuve est faite, pour les masses algériennes, que la France peut être battue. De l'autre côté, la rancœur des militaires français est à son comble et la fracture avec le gouvernement s'approfondit. Cependant, la victoire et la perspective de l'indépendance que recherche le FLN sont loin d'être atteintes. Une des conclusions tirées par Abane Ramdane (1920-1957), l'un des dirigeants historiques du FLN est le manque de structuration de son organisation qui l'empêche de communiquer entre elle, surtout de se coordonner et de fixer des objectifs à atteindre. Il réussit à convaincre les dirigeants des différentes wilayas qu'il est nécessaire de réunir un congrès qui doit organiser la réponse à ces différentes carences. Il est chargé par ces responsables de l'organiser avec le concours de Larbi Ben M'Hidi (1923-1957). Il a lieu à partir du 20 août 1956²⁰ dans la vallée de la Soummam. L'une des premières questions

discutées par ce congrès est le bilan de la lutte entamée depuis deux ans qui fait ressortir ce que ses organisateurs avaient dénoncé en matière



Larbi Ben M'Hidi, Abane Ramdan et le colonel Sadek en 1956

d'organisation : absence d'un plan général et d'objectifs concrets à atteindre pour le rendre efficace. Les trois causes avancées sont l'indigence de l'approvisionnement en armes et la faiblesse des effectifs de certains secteurs, l'absence de liaisons entre ceux-ci et le



manque d'information pour coordonner ce plan. Ensuite, une critique est faite de diverses actions militaires qui ont desservi la cause qu'elle voulait défendre, notamment, le soulèvement de Phippeville, d'août 1955, l'embuscade de Palestro²¹ ou celle du col de Sakamody qui avait visé des civils sans défense, de 1956. Ces actions accréditent les thèses de la propagande colonialiste qui caractérisent de « barbares » les méthodes de combat des indépendantistes algériens. Enfin, une plateforme politique du FNL qui réaffirme sa volonté d'établir l'indépendance totale de l'Algérie, par la lutte armée. Sa reconnaissance par la France, est la condition préalable à toute négociation d'un cessez-le-feu²². Cette indépendance permettra d'établir un régime révolutionnaire qui instituera « une république démocratique et sociale garantissant une égalité entre tous les citoyens ²³».

²⁰ Et se prolonge jusqu'au début septembre 1956.

²¹ Cf. infra.

²² Cf. <https://editionsasymetrie.org/autogestion/wp-content/uploads/sites/6/2018/11/PLATFORME-DE-LA-SOUMMAM.pdf>

²³ Ibid. I A/ b 3° (bis) p.4

Ce texte définit les conditions dans lesquelles elle sera établie : elle concerne la totalité du territoire algérien sans partition, consacre le FLN comme seul représentant du peuple algérien, « la souveraineté [de ce dernier] dans tous les domaines [le concernant] jusques et y compris la défense nationale et la diplomatie.²⁴ »

Il reconnaît qu'il devra s'appuyer « d'une façon particulière sur les couches sociales les plus nombreuses, les plus pauvres, les plus révolutionnaires : fellahs, ouvriers agricoles ²⁵ ». Cependant, les femmes occupent une place en retrait dans ce combat et très conservatrice. Elles n'exercent pas de place centrale, ni de responsabilité dans cette lutte. Elles n'ont qu'une fonction auxiliaire de renseignement, de liaison, d'assurance du ravitaillement et d'aides ou de soin aux combattants et à leurs familles.

De même, pour la religion. S'il est affirmé très clairement que le combat entamé par le peuple algérien n'est pas « une lutte religieuse », il reste que la révolution algérienne est « un combat patriotique dont la base est incontestablement de caractère national, politique et social²⁶ ». Si tous les « nationaux » sont appelés à ce combat sans tenir compte de leur religion, aucune référence à la laïcité n'y est signalée. Cela aura des conséquences, dans les faits, sur la nature du futur Etat algérien, surtout si l'on se rappelle la proclamation du FLN, lors de l'insurrection de la Toussaint 1954, qui proclame, dans ses buts, que « la restauration de l'Etat algérien souverain [se fera] dans le cadre des principes islamiques.²⁷ » Le seul dirigeant du FLN qui aurait pu s'y opposer est précisément l'organisateur de ce congrès de la Soummam, Abane Ramdane. Mais il est éliminé par A. Boussouf et Mahmoud Cherif, en décembre 1957. Enfin, pour mener cette lutte, le congrès affirme la prééminence du commandement militaire de « l'intérieur » par rapport à « l'extérieur » mais le « politique » commande au « militaire » ce qui équilibre, momentanément, les rivalités qui commencent à naître

dans le FLN²⁸ .

Enfin, le FLN se dote de deux organismes de direction le Conseil national de la Résistance algérienne (CNRA) qui est son instance « parlementaire » et le Comité de coordination et d'exécution (CCE) qui devient son exécutif. Cependant, les différents chefs militaires algériens s'entendent pour organiser une grève insurrectionnelle dans Alger, suite au succès de celle qui avait été conduite, le 5 juillet précédent. Toutefois les dirigeants syndicaux algérois hésitent, doutant de la réussite possible d'une telle initiative.

Cependant, début janvier 1957, la grève démarre. Mais rapidement, au bout de quelques jours, l'action, durement réprimée par l'armée et des groupes européens armés, avorte. Le FLN doit arrêter le mouvement. Ben M'Hidi, chef militaire adjoint de la wilaya d'Alger, relance une série d'attentats. Le gouvernement français, prend peur et, par ordonnance, lance la 10ème division parachutiste sur Alger, munie des pouvoirs de police. Ces derniers l'autorisent à se livrer à des opérations militaires contre les populations et à infliger des interrogatoires au cours desquelles les brutalités le disputent à la torture, voire à l'assassinat quand le détenu n'est plus en capacité de fournir des renseignements. La liste des victimes est assez longue et les plus connues sont l'avocat Ali Boumendjel, Maurice Audin et les chefs de la wilaya d'Alger qui sont assassinés après avoir été torturés. Le général Pâris de la Bollardière ayant protesté contre ces agissements est relevé de son commandement et Paul Teitgen, préfet de police d'Alger, démissionne. La wilaya d'Alger est complètement démembrée, début septembre 1957 et seuls quelques attentats isolés auront lieu jusqu'en 1961. Le FLN doit prendre des mesures de retrait de la région d'Alger et une partie de son appareil de direction (CCE) doit se réfugier à Tunis. Profitant de son succès à Alger, l'état-major de l'armée française lance des opérations de ratissage en Kabylie et dans les Aurès où les maquis reculent et se réfugient en Tunisie.

²⁴ Ibid. II Cessez-le-feu. Conditions. a) 2° p.10

²⁵ Ibid., Les tâches nouvelles du FLN pour préparer l'insurrection générale, b) (bis), p.12

²⁶ Ibid. III, C. 4°, p.24

²⁷ Cf. note 4 du présent article.

²⁸ Cf. Ibid. I, A, a, 3 (bis), p.3

Les frontières, est et ouest sont équipées de murs destinés à empêcher les rebelles à se réfugier en Tunisie ou au Maroc ou à franchir ces frontières pour opérer en Algérie.

Cette ligne Morice, s'avère très efficace et laisse espérer une victoire militaire française sur la rébellion algérienne, début 1958.

Mais l'opiniâtreté des combattants algériens en décide autrement.



La ligne Morice

La chute de la IV^e République



Félix Gaillard

Par ailleurs, le Président du Conseil, Félix Gaillard, fait remettre en chantier une loi-cadre pour résoudre le problème algérien. Les différents plans élaborés par les gouverneurs de l'Algérie aussi bien celui de Soustelle que celui de Lacoste prévoyaient seulement

une « assimilation » de l'Algérie à la France. Suite à laquelle, on pourrait envisager à plus ou moins long terme une égalité des droits civiques identiques pour les populations d'origine différentes, sans précisions aucune sur la manière d'y parvenir, ni sur les délais dans lesquels ce processus vague aboutirait. Par contre ce qui était bien clair, c'est que la situation d'inégalité politique et sociale ne pouvait qu'être maintenue, a fortiori tant que la paix civile ne serait pas rétablie. Pas plus que les précédentes, cette loi-cadre ne résolut le problème algérien. Cette situation ne pouvait satisfaire la population algérienne maintenue dans une incapacité politique de faire changer une législation pourtant contraire aux droits de l'Homme et du principe de liberté du peuple à disposer de lui. Le déni de ce dernier droit justifiait les exécutions sommaires des combattants algériens capturés²⁹, par les autorités françaises, qui déclenchèrent les attentats à Alger en février 1957.

Cependant, les deux pays voisins de l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, qui abritent d'importants effectifs de l'ALN souhaiteraient hâter l'issue du conflit en Algérie car l'accueil de combattants algériens, sur leur sol respectif, les embarrassent. La France subordonne toute négociation de paix à la cessation de l'accueil de combattants algé-

riens sur leur territoire. Par ailleurs, elle interdit au commandement français de poursuivre des combattants algériens au Maroc ou en Tunisie pour ne pas aggraver sa situation diplomatique, déplorable dans ce conflit.



Mais l'impensable se produit le 8 février 1958, à Sakiht Sidi Youssef. Une patrouille française chargée d'intercepter des combattants algériens sur la ligne Morice se fait durement accrocher par des combattants algériens bien armés et en nombre. L'unité militaire française ne doit son salut qu'au renfort rapide de secours qui la dégagent de sa mauvaise situation. Mais elle a dû laisser 12 morts et abandonner beaucoup de matériel militaire que les assaillants ont remporté en Tunisie. Un mois plus tard, c'est au tour d'un avion de reconnaissance d'être abattu par une batterie antiaérienne tunisienne, servie par des combattants algériens. Cette fois, le commandement militaire français de la région décide d'exercer un « droit de poursuite », pourtant interdit par le gouvernement français, sur le territoire tunisien.

²⁹ Ou européens ou français qui avaient pris parti pour le FLN, comme par exemple Fernand Iveton (1926-1957)

Le bombardement aérien français tourne au drame et, s'il touche quelques soldats et installations militaires algériens, il fait un massacre important dans la population civile tunisienne : 72 victimes, essentiellement des femmes et des enfants.

Bourguiba, le président tunisien, en appelle à l'arbitrage international pour sanctionner la France dont il boucle les soldats sur la base Bizerte. Il est rejoint par le roi du Maroc et les membres de la Ligue arabe. La France est sommée de s'expliquer devant le Conseil de Sécurité de l'ONU. Pour éviter d'étendre le conflit, une mission anglo-américaine est désignée pour enquêter. Le vote de l'Assemblée nationale qui en rejette les conclusions ouvre une crise ministérielle : le 15 avril 1958, le gouvernement Gaillard démissionne.

Les deux personnes politiques pressenties pour succéder à Félix Gaillard (1919-1970), G. Mollet ou A. Pinay, sont repoussés. On fait donc appel à Pierre Pflimlin.

En Algérie, cette annonce met le feu aux poudres chez les ultras de l'« Algérie française ».

Ils sont déjà excédés par l'annonce faite à la radio, le 9 mai, de l'exécution par l'ALN de deux rappelés français. L'ALN justifie cet acte car les soldats français faits prisonniers et ont été reconnus coupables de « crime de guerre », et en représailles des exécutions de combattants algériens par l'armée française. L'accession de P. Pflimlin au poste de Président du Conseil leur semble une provocation car ils le soupçonnent de vouloir engager des négociations avec le FLN, ce qu'il ne dément pas.

Par ailleurs ce même jour, le général Salan, commandant en chef de l'armée en Algérie, transmet au Président de la République, René Coty, un télégramme, signé de tous les généraux présents en Algérie, l'informant que, parlant de l'Algérie et des négociations dont elle serait l'objet, « L'armée française, d'une façon unanime, sentirait comme un outrage l'aban-



Pierre Pflimlin



Le général Salan

don de ce patrimoine national » et de préciser « On ne saurait préjuger de sa réaction de désespoir³⁰ ». Cette fois, ce qui avaient encore des doutes n'en ont plus ; l'armée est prête à basculer en faveur des partisans de l'Algérie française. Ces derniers mettent à profit une manifestation des anciens combattants devant le monument aux morts d'Alger, le 10 mai, en hommage aux deux soldats fusillés par le FLN pour appeler à manifester le 13 mai, contre l'investiture de Pflimlin. Ce jour-là, plus de 100 000 manifestants se présentent devant le palais de Gouverneur général. La cérémonie officielle terminée, la plupart se retirent. Mais quelques milliers, harangués par Pierre Lagaille, leader étudiant algérois d'extrême droite, enfoncent les grilles du palais et du Gouvernement général d'Alger. Dans la cohue qui s'instaure, les militaires et les civils présents instaurent un Comité de salut public. Pour ramener le calme, le général Massu, très populaire à Alger accepte d'en prendre la tête. Il transmet au Président de la République un message exigeant « la création d'un gouvernement de salut public, seul

capable de conserver l'Algérie partie intégrante de la métropole³¹ . ». Si le gouvernement investi le 13 mai contrôle la métropole, il ne maîtrise plus l'Algérie que, seule, l'armée semble pouvoir commander. Néanmoins, l'inquiétude et le désarroi des personnalités politiques de tout bord sont à leur comble. C'est alors que le Président de la République songe à rappeler le général de Gaulle. Celui-ci apparaît comme le seul à pouvoir trouver une issue à la crise qui satisfasse à la fois l'Assemblée nationale et ceux détiennent le pouvoir à Alger. Il intervient alors, une période de 15 jours - du 15 au 30 mai - où la France n'est pas gouvernée. Ce même 15 mai, le général Salan, devant la foule amassée au pied du Gouvernement général, termine son discours par un « Vive de Gaulle ! » que lui a soufflé L. Delbecq. Des parachutistes venus d'Algérie s'abattent sur la Corse, le 24 mai et beaucoup s'attendent à les voir surgir sur la métropole. Mais de Gaulle pour mener à bien sa conquête du pouvoir a compris qu'il ne peut raisonnablement s'appuyer sur un putsch militaire.

30 Cf. René Rémond, Notre siècle, 1918-1988, Paris, Fayard, 1988, p.517

31 Ibid. p.521

Ayant acquis le soutien du Président de la République, des partis de droite, il convainc P. Pflimlin, puis G. Mollet de se joindre à lui. Ce dernier lui apporte le ralliement d'une part non négligeable de la SFIO.

Enfin, le 28 mai, les syndicats et partis politiques de gauche organisent une manifestation massive à Paris (200 000 participants) et dans toutes les grandes villes du pays contre les

factieux et pour le respect de légalité démocratique.

Le 1er juin, de Gaulle demande et obtient l'investiture de l'Assemblée nationale. Il lui présente un gouvernement d'Union nationale représentant tous les partis sauf les poujadistes et les communistes. Sa première tâche est d'instaurer une nouvelle constitution.



Conclusion

Pour n'avoir pas su affirmer devant l'armée, la prééminence du respect des lois de la République sur tous les territoires administrés par celle-ci et son gouvernement, les dirigeants de la IV^e République l'ont amenée à son effondrement. Ouvrant la voie à toutes incertitudes et aventures politiques, ils ont par là-même, donné du crédit à une fiction politique, celle qui a consisté à tenter de faire admettre qu'une minorité de la population pouvait imposer sa seule volonté à une majorité qui réclamait ses droits de citoyens. Les quelques militants indépendantistes algériens qui organisent l'insurrection contre le pouvoir colonial français réussissent dans leur entreprise de rallier les masses algériennes à leur cause. Leur manque d'expérience et de moyens matériels nécessite une longue période de luttes pour y parvenir. L'aveuglement du colonialisme français et son intransigeance leur facilitent, cependant, la tâche. Celui-ci n'a jamais compris que la réponse aux revendications d'un

peuple colonisé ne pouvait être qu'une guerre victorieuse.

Ce faisant, il n'a pas permis d'explorer une ou des solutions plus démocratiques et plus pacifiques vers la satisfaction des revendications légitimes du peuple algérien qui aurait pu amener à une rencontre des intérêts communs entre des populations d'origines différentes. Notamment, celle de vivre en paix sur un même territoire à égalité de droits, de considérations et de devoirs. La faiblesse des dirigeants politiques français amène leur régime parlementaire à l'effondrement et devoir laisser la place à un régime plus autoritaire, issu d'un coup d'État parlementaire, qui devra résoudre la crise politique et institutionnelle qui atteint des sommets, en Algérie.

C'est encore dans ce pays que se joue le sort des nouvelles institutions républicaines françaises qui voient le jour en mai 1958. □

CREAL76 **LIER LA LAÏCITÉ
AU COMBAT SOCIAL !**

www.creal76.fr

Comité de Réflexion Et d'Action Laïque

édité par le CREAL76 , juin 2022

Comité de réflexion et d'action laïque de Seine-Maritime

www.creal76.fr creal76@creal76.fr